

REGLEMENT

L'association sportive de Belleville sur Mer (A.S.B) organise avec la
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PETIT-CAUX

La 7^{ème} édition du Semi-Marathon et 10 Km Marche du PETIT-CAUX

Dimanche 08 juin 2008

Ouverte à tous les concurrents licenciés ou non, nés en 1990 et avant.

9h15, départ des COUREURS : Biville sur Mer, arrivée Belleville/Mer.

9h30, départ des MARCHEURS : Berneval le grand, arrivée Belleville /Mer.

Départ des navettes de Belleville sur Mer vers Berneval le Grand
et Biville sur Mer de 8h15 à 9h00.

INSCRIPTIONS ☞ Reçues par courrier jusqu'au 6 juin 2008.

Majoration de 2 euros pour les engagements sur place.

OBLIGATION de fournir un certificat médical de non contre indication à
la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical

ne pourra prendre le départ.

ACCUEIL : ☞ Remise des dossards, gymnase de *Belleville su Mer*.
Parking, Vestiaires, Sanitaires, Douches.

DOSSARDS : ☞ A retirer sur place le jour de l'épreuve à partir
de 7h30 . (se munir de 2 épingles)

DEPART : ☞ **Berneval le Grand et Biville sur Mer .**
« transport par navettes de Belleville sur Mer »

RAVITAILLEMENT : ☞ Tous les 5 km et à l'arrivée.

SERVICE MEDICAL : ☞ Assuré par les ambulances
« **LES CEDRES d'OFFRANVILLE et DIEPPE** »

REMISE DES PRIX : ☞ A partir de 11 h 30, au GYMNASSE.

ASSURANCE : ☞ Souscrite par les organisateurs en conformité
avec la réglementation des courses hors stade.
**L'association décline toute responsabilité en cas de
perte ou de vol dans les vestiaires ou les véhicules.**

RESULTATS : ☞ Les résultats seront affichés pendant la remise des
récompences.

Une photocopie certifiée conforme de moins d'un an.

Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical, ne pourra pas prendre le départ.

Aucune décharges pourra-être signé le jour de la manifestation.

**TOUT PARTICIPANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE
DU REGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CLAUSES.**

SEMI-MARATHON ET 10 Km MARCHE DU PETIT-CAUX

DIMANCHE 08 JUIN 2008

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Semi-marathon

Marche

NOM :PRENOM :SEXE :

Date de naissance :/...../19.....

Adresse :
.....

Code Postal :Ville :

Nationalité :

Téléphone :/...../...../.....

Club :

N°Licence.....

Date d'obtention :(obligation saison en cours)...

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

NB : Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription ,
un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course
à pied en compétition datant de moins d'un an, conformément à la loi n°99-223 du 23
mars 99.

J'autorise les prises de vue vidéo pendant la course par la télévision locale TVB.

SIGNATURE

(pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal)

Bulletin à envoyer avant le vendredi 6 juin 2008 accompagné d'un chèque à l'ordre de
L'ASB , à l'adresse suivante :

ASB chez Monsieur Bertrand Paumier
21 rue du moulin 76370 BELLEVILLE SUR MER. .

RENSEIGNEMENTS : Bertrand Paumier : tél : 02 35 50 04 35 ou 06 15 52 77 23.
Etienne Sport 02 35 82 67 13

ENGAGEMENT : 8 €

10 € LE JOUR DE L'EPREUVE.